

LA BORNE MILLIAIRE DE BARJAC

(Cette borne, déposée au musée de Nîmes, a été copiée et posée dans le hall d'Entrée de la Mairie de Barjac ou elle est encore présente en 2026)

Par Jean-Michel Urvoy
jmurvoy@gmail.com

PRESENTATION	2
QU'EST-CE QU'UNE BORNE MILLIAIRE ?	2
QU'EST-CE QUE LA VOIE D'ANTONIN LE PIEUX?	2
Pourquoi cette borne est-elle la dernière de la série ?	2
QUI EST ANTONIN LE PIEUX	3
DESCRIPTION DU MILIAIRE,	3
Description du texte subsistant.....	4
Signification du texte	5
Traduction en français.....	5
COMPARAISONS ENTRE LES MILLIAIRES ANTONINS D'ARDECHE ET DU GARD	5
LA DECOUVERTE DU MILLIAIRE	5
Le chemin royal	6
LIEU DE CONSERVATION DE LA BORNE	7
La municipalité de Barjac à tenté de faire revenir la borne miliare à Barjac	7
QUI ETAIT LEON ALEGRE	7
ANNEXES	9
AUTRES PERSONNES CITEES	9
Pelet, Auguste.	9
Charvet, Gratien.	9
Aurès, Auguste.....	9
BIBLIOGRAPHIE	9
Articles.....	9
Ouvrages	10

Présentation

En 1853, Léon Alègre, professeur de dessin à Bagnols sur Cèze, découvrait une borne milliaire romaine dans un chemin, à trois kilomètres au nord de Barjac, en allant vers Vagnas. Cette borne romaine provient de la Voie d'Antonin le Pieux qui partait de Vienne pour aller à Nîmes, en passant par Alba et Barjac. Elle indique le trente-troisième mille depuis Alba. Ce milliaire date du quatrième consulat d'Antonin le Pieux, vers 144-145 après Jésus Christ. Cette borne est antérieure d'une année aux milliaires antonins que l'on trouve dans le Gard sur la Voie Domitienne¹. Peu de temps après sa découverte, ce milliaire était transféré par Auguste Pelet² à la Porte d'Auguste, à Nîmes. Puis vers 1950, la borne fut déplacée vers le Musée Archéologique de la ville de Nîmes..

Qu'est-ce qu'une borne milliaire ?

Les bornes milliaires romaines étaient des indicateurs de distance placés à intervalles réguliers sur un trajet³. Ces bornes servaient à matérialiser une distance d'un mille romain. Lorsqu'elles matérialisent des lieues on parle de bornes leugaires. Le mille romain mesurait environ 1481 mètres et représentait milles pas. Ce que nous appelons le « pas » était en réalité, chez les romains, un double pas de 0,74 mètre, soit 1,48 mètre, cela correspondait à une longueur de 5 pieds romains de 29,64 cm. On trouvait des bornes milliaires sur la plupart des voies romaines. Elles étaient placées sur le côté gauche de la route dans le sens de la numérotation. Les bornes milliaires n'étaient pas toutes identiques sur l'ensemble des routes romaines. Si les milliaires installés sur la voie d'Antonin en Ardèche (Helvie romaine) étaient quasiment identiques entre eux, ils étaient différents des milliaires d'Antonin trouvés sur la Voie Domitienne qui passe dans le Gard. Sur le trajet de la voie d'Antonin le Pieux en Helvie, le matériau utilisé pour fabriquer les milliaires est un calcaire dur de couleur gris-bleu. Ils sont grossièrement cylindriques avec une embase carrée qui servait à fixer les bornes dans le sol. La hauteur varie de 1,70m à 1,75m. Le fût n'est pas régulièrement cylindrique mais légèrement tronconique avec le sommet arrondi. Le diamètre du fût est compris entre 40 et 50 cm. Les inscriptions ont été gravées directement sur la pierre brute, sans préparation de la surface. Il n'y a pas non plus de délimitation du texte. On ne voit aucun cadre comme cela se voit sur celles de la Voie Domitienne.

Qu'est-ce que la Voie d'Antonin le Pieux?

La voie d'Antonin le Pieux est une route qui partait de Vienne pour aller à Nîmes, en passant par Alba et Barjac. Cette route comportait dix-sept bornes milliaires au nord d'Alba et trente-trois au sud. Soit 50 sur le territoire helvien. La borne située la plus au nord sur cette voie, était placée à Cruas, à 17 miles du point zéro, qui était le forum à Alba. Au sud la borne la plus éloignée d'Alba se trouvait à la limite du territoire des Helviens et des Volques Arécomiques. Elle a été trouvée sur la commune de Barjac, à 33 milles d'Alba, soit presque 49 km⁴.

Pourquoi cette borne est-elle la dernière de la série ?

Les Helviens peuplaient le territoire correspondant au sud de l'actuelle Ardèche. Ils ont jalonné la route qui partait d'Alba et qui allait à Nîmes. Ils se sont arrêtés à la limite de leur territoire. A l'époque du bornage, Barjac était sur leur territoire et dépendait de l'administration romaine d'Alba. Au delà on entrait sur le territoire des Volques. Selon Auguste Allmer⁵, la frontière entre ces deux peuples n'était pas la rivière Ardèche mais la Cèze. Malgré de minutieuses recherches, on n'a jamais trouvé aucune

¹ La Voie Domitienne (Via Domitia) est une voie romaine construite à partir de 118 av. J.-C. pour relier l'Italie à la péninsule Ibérique en traversant la Gaule narbonnaise. Elle a été réparée et bornée sous Antonin le Pieux, en l'an de Rome 898, vers 145 de notre ère.

² **Pelet**, Auguste (1785-1865) Archéologue. - Inspecteur des monuments historiques du Gard. Conservateur du musée de Nîmes (Gard) Une rue de Nîmes porte son nom.

³ Il semblerait que Caius Gracchus, né en 154 av. J.-C., soit le premier à mesurer le chemin et à planter des pierres pour matérialiser les distances.

⁴ 33 milles = 1,481 km x 33 soit 48,873 km.

⁵ Allmer, Revue Épigraphique T.1, 1878, p. 365.

autre borne du même type entre Barjac et Nîmes⁶. Ce milliaire est donc le dernier sur la route qui va d'Alba⁷ à Nîmes, en passant par Barjac et Uzès. Selon Roger Lauxerois⁸, la limite des territoires était le marécage, situé entre le sud de Vagnas et le nord de Barjac, au niveau du ruisseau nommé la Sagne qui passe sous le pont de Vagnas,

Qui est Antonin le pieux

Antonin le Pieux est un empereur romain né le treizième jour avant les calendes d'octobre, l'année où l'empereur Domitien exerçait le consulat pour douzième fois. Ce qui donne, plus simplement, le 19 septembre de l'an 86 après J.C. Le futur empereur est né à peu de distance de Rome, dans une villa que sa famille possédait à Lanuvum. Elle était construite, sur une colline, à droite de la voie Appia, à dix neuf milles, soit sept lieues, de Rome. Ce village qui s'est appelé Civita Lavinia, depuis le moyen âge, jusqu'en 1914, est aujourd'hui nommée Lanuvio, dans le Latium.

La famille paternelle d'Antonin était originaire de Nemausus (Nîmes). Ses aïeux étaient des notables. Son père, Aurelius Fulvus, fut consul en 89 et son grand-père, Titus Aurelius Fulvus, fut consul en 85. Il avait fait carrière dans les légions à l'époque de Néron et de Vespasien. Il était arrivé à la préfecture sous le règne de Domitien. C'est ce grand père qui éleva le jeune Antonin lorsqu'il devint orphelin de bonne heure. Antonin arriva au consulat en l'an 120. Il avait trente-quatre ans. C'était la troisième année du règne d'Hadrien. Le 23 février 128, Hadrien adopta Antonin afin de l'amener à lui succéder. Après cette adoption, Antonin modifia ses noms et prit le nom de famille et le surnom d'Hadrien auquel il ajouta son surnom propre en conservant son prénom. Il devint Tito Ælius Hadrianus Antoninus. Lorsqu'il est devenu empereur, on l'a plus appelé que Antonin (Antoninus). C'est peu après son accession au trône que le Sénat lui décerna le nom de "Pius" (Pieux). Non parce qu'il fréquentait assidûment les temples ais plutôt parce qu'il avait manifesté sa piété filiale à de multiples occasions. Il aurait ainsi donné le bras à un de ses vieux parents, qui, claudiquant, éprouvait de grandes difficultés à gravir les marches du Sénat.

Le 10 juillet 138, Antonin commença son règne, a presque cinquante-deux ans. Aucun prince n'a exercé le pouvoir suprême d'une manière plus modérée, plus paternelle, plus sage qu'Antonin.

Description du milliaire,

La borne milliaire est taillée dans un bloc de calcaire gris. Elle est de forme cylindrique ovalisée, sa base est carrée, elle servait à la fixer dans le sol. Sa circonférence est approximativement d'1,50m, ce qui correspond à un diamètre moyen 0,47m, soit 26 doigts romains. La hauteur totale, y compris la base, est de 1,21 m.. La hauteur de la base est de 0,39m, sa largeur est de 0,52m soit 7 palmes romaines.

Cette borne est endommagée sur la face arrière. Le dos semble avoir été martelé ce qui donne à penser que cette colonne milliaire a pu être réemployée ailleurs qu'à son emplacement d'origine. Ce détail a été signalé en 1866, par Auguste Aurès⁹. Il est sommairement indiqué par Roger Lauxerois¹⁰ en 1983 qui indique : "*endommagée au dos de l'inscription*" sans donner plus de précisions¹¹.

Le sommet de la borne est brisé, il ne subsiste que cinq lignes du texte. Ces cinq lignes étaient évidemment précédées, comme sur les autres, d'une dédicace à l'empereur responsable de son implantation. L'inscription, dont la partie inférieure est intacte, est donc incomplète.

⁶ Histoire Générale du Languedoc, tome XV, p.1096

⁷ **Alba**, en Gaule Narbonnaise, était le chef-lieu de cité du peuple Helvien (du Ier au IVe siècle ap. J.-C.), dont le territoire correspond au sud du département de l'Ardèche. Au delà de Barjac on se trouvait sur le territoire des Volques Arécomiques.

⁸ Lauxerois : "*Le bas-Vivarais à l'époque romaine. Recherche sur la cité d'Alba*"; Paris, de Boccard, 1983. - pp. 56.

⁹ Mémoires de l'Académie royale du Gard; 1838-1878; Milliaire de Barjac : [pp. 206 - 212](#).

¹⁰ Dans « , page ...

¹¹ Lauxerois, op. cit., p. 266.

La borne a été identifiée, au 19^e siècle, par analogie de forme avec les autres bornes découvertes dans la région. La similitude avec les bornes dédiées à l'Empereur Antonin le Pieux, en Ardèche, ne faisait aucun doute. Les formes et les démentions sont les mêmes. Elles sont très différentes des bornes dédiées à Antonin sur la Voie Domitienne, dans le Gard. Le texte intégral du milliaire de Barjac a été reconstitué par comparaison avec le texte du 17^e milliaire de la voie d'Antonin le Pieux, situé à gauche du portail de l'Abbatiale¹² de Cruas.

L'inscription, n'est pas encadrée comme sur les bornes de la Voie Domitienne. Cette inscription présente une particularité remarquable : « on y trouve, pour la première fois, le nombre 4 écrit par le chiffre I suivi d'un V, tandis que, sur toutes les inscriptions antérieures au règne d'Antonin, ce nombre est formé par la réunion de quatre unités (IIII) », usage qui fut d'ailleurs conservé longtemps après et qu'on retrouve sur les milliaires de Pradons et de Cruas, datés pourtant de la même année que ceux de Salavas et de Barjac.

Ce miliare présente une autre particularité que relèveront les latinistes, le nom de l'empereur est inscrit au datif. C'est une particularité des milliaires placés sur les voies secondaires, et nous savons que celui-ci était placé sur une voie vicinale. Il a donc dû être installé aux frais de la localité sous la responsabilité des autorités provinciales.

Description du texte subsistant.

Texte subsistant :

NO AVG
PIO. P. P.
TRIB. POT.
VII. COS IV.
M. P. XXXIII.

Texte manquant :

IMP T. AEL
HADRIA
NO ANTONI

Le texte reconstitué est le suivant, entre parenthèses le texte manquant :

[IMP. T. AEL.
HADRIA
NO. ANTONI]
NO. AVG.
PIO. P. P
TRIB. POT.
VII. COS. IV.

¹² Auguste Aurès, « Mémoires de l'Académie du Gard », année 1876, page 207.

M. P. XXXIII

Signification du texte

Imperatori Tito Aelio Hadriano Antonino Augusto pio patri patriae, tribunicia protestate VII, consuli IV. Millia passum XXXIII.

Traduction en français

**A l'Empereur Titus Aelius Hadrien Antonin Auguste,
Pieux, Père de la Patrie, revêtu de la puissance Tribunitienne
pour la 7^e fois, Consul pour la 4^e fois, XXXIII mille pas.**

Comparaisons entre les milliaires antonins d'Ardèche et du Gard

	Ardèche		Gard
	Milliaires helviens	Milliaire de Barjac	Milliaire de Manduel
Hauteur totale	1,70 à 1,75 m	Sommet manquant	2,95 m = 10 pieds romains.
Hauteur fut	1,25 à 1,30 m	(cassé)	2,70 m = 9 pieds romains.
Circonférence	1,50 m = 26 doigts romains		2,15 m en bas - 2,10 en haut.
Diamètre fut	0,40m à 0,55 m	0,47m à 0,49m	0,66 m
Socle	rectangulaire	rectangulaire : 0,52 x 0,40	Carré : 0,295 m = 1 pied romain.
Inscription	Brute sans préparation		Texte encadré
Type de pierre	Calcaire dur gris-bleu.	Calcaire gris.	
Origine de la pierre	Chomerac, Ruoms.	A découvrir.	Carrière de Barutel à Nîmes.

Les dimensions du milliaire de Manduel sont similaires à de nombreux autres milliaires antonins de la Voie Domitienne, dans le Gard.

La découverte du Milliaire

Le lieu exact de la découverte est incertain. Il semblerait que le borne ait été déplacée pour être réutilisée ailleurs. Plusieurs textes se contredisent. La revue *Épigraphique du Midi* indique : « *Entre Vagnas et Barjac dans le Gard, borne découverte à deux kilomètres de Vagnas par M. Léon Alègre de Bagnols, avec le chiffre m(illia) p(assum) XXXII* »¹³. Cette indication comporte au moins une erreur, le milliaire de Barjac porte la distance du XXXIII^e mille depuis Alba..

Un texte d'Auguste Aurès indique en 1876 :

*".../...un fragment de milliaire, trouvé en 1853, par notre excellent confrère et ami, M. Léon Alègre à trois kilomètres environ de Barjac, sur la lisière d'un chemin abandonné, connu dans le pays sous le nom de Chemin royal et tracé en ligne droite, sur un plateau couvert de ruines où la tradition place l'ancien Barjac."*¹⁴

Ces informations ont été reprises par presque tous les auteurs qui ont traité le sujet. Malgré de minutieuses recherches dans les documents connus, il n'est pas possible de localiser le lieu exact de la découverte.

¹³ Revue *Épigraphique du Midi* t.1, mars 1878, [p.46](#).

¹⁴ « Milliaires trouvés dans département du Gard, en dehors de la voie Domitienne », page 206 dans « Mémoires de l'Académie du Gard, Année 1876, Nîmes, Imprimerie Clavel, 1877.

Cependant il est possible d'identifier le tracé de l'ancienne voie romaine. Elle venait de Vagnas, passait à Montchamp, continuait vers Arguin à l'ouest du ruisseau de Bourdarie et descendait à la Costette. C'est à cet endroit, à Mailhac, que se situe l'ancien Barjac des romains. Une agglomération s'était constituée sur le lieu d'une ancienne villa romaine, au « Fondus Malliacus » (Domaine de Maillac ou Mallius)¹⁵. Le lieu est situé à proximité de la coopérative vinicole sur la départementale 196. Ce lieu a été christianisé dès le 5e siècle (peut-être avant) puis est devenu lieu d'habitation autour du prieuré Saint Laurent de Malhac.

Certains textes indiquent, que la découverte de la borne se fit au lieu dit "*la Villette*". Ce nom pourrait suggérer une proximité avec une "*Via Lata*". Il s'agit d'une apparence trompeuse. Ce n'est pas un toponyme dérivé d'un nom romain comme on pourrait le supposer. Le lieu dit « *la Villette* » est un hameau situé au nord de Barjac, sur la route départementale 579. Il est lié à l'implantation au début du 18e siècle d'un nouveau *Chemin Royal*, l'ancien étant mal situé, sur la colline. Bien que cette route soit rectiligne, elle n'a aucune origine romaine. Il faut rappeler qu'en France, un arrêt de 1705 ordonne que les routes pavées soient au "plus droit alignement"¹⁶. La route D979 qui va de Barjac à Vagnas a été ouverte sur ordre de Louis XIII, lors de son passage dans la ville, après la Paix d'Alais. L'amélioration de la route principale avait pour but de permettre un meilleur acheminement des troupes et des canons en cas de révolte. De plus, on pense, pour plusieurs raisons, que ce *Chemin Royal* qui empruntait le tracé de la voie romaine n'était pas une voie principale mais un chemin muletier sur une voie secondaire, ou une voie vicinale, c'est donc une désignation sans relation avec une *Via Lata* romaine. Gratien Charvet¹⁷ indique que ce chemin était une voie vicinale(1).

Dès le milieu du 18e, des maisons viennent se construire de chaque côté de cet axe créant un hameau que l'on appelle dès la fin du 18e "*la villette*", la petite ville. Il y a eu rapidement une vingtaine de maisons.

Le chemin royal

Au moment de la découverte on a supposé que le milliaire de Barjac faisait partie d'une série dont le point de départ était Nîmes, puis des avis contraires on affirmé que ce milliaire était ordonné à partir d'Aubenas et finalement d'Alba-Augusta. La distance entre Alba et Barjac est inférieure à celle qui sépare Barjac de Nîmes. Le parcours entre Nîmes et Barjac, par Uzès, doit être évalué à 68 kilomètres, ce qui ferait XLVI milles romains environ.

La borne de Vagnas matérialise le trente-et-unième mille. Celle de Barjac indique le trente-troisième. Il en manque donc une entre les deux, la trente-deuxième, elle a disparu. Plusieurs auteurs indiquent que la borne de Vagnas est restée à son emplacement originel¹⁸. Le tracé de l'ancienne voie romaine peut donc être reconstitué, depuis la borne de Vagnas, sur la carte de l'État-major de 1820 et sur le cadastre Napoléonien de 1825. Des relevés ont ensuite été faits sur le terrain. Un calcul de distance effectué avec des outils de l'Institut Géographique National (IGN) nous indique en, prenant la borne de Vagnas comme origine que la borne manquante du trente-deuxième mille, soit 1481m derrière celle de Vagnas, devait probablement se trouver au niveau du ruisseau qui passe sous le pont de Vagnas et celle de Barjac qui devait être 2962m derrière celle de Vagnas, devait probablement se trouver au niveau de Montchamp. Tout porte à croire que l'endroit où la borne connue sous le nom de milliaire de Barjac a été trouvée n'est pas son emplacement d'origine. Les mutilations qu'elle porte seraient alors dues à un réemploi.

La Médiathèque de Bagnols-sur-Cèze conserve les archives de Léon Alègre. Madame Serre nous a permis de consulter les manuscrits de ce dernier. Léon allègre avait constitué un catalogue des ses découvertes archéologiques. Il indique simplement dans ce document :

« ...Dans le mur sur le parapet de la promenade. - reste du chemin -royal, voie antique d'Alba - augusta helvorum à Nemansus - pierre milliaire d'hadrien près de Vagnas, au nord de la ville". (L'orthographe est conservée.)

¹⁵ Roux, Paul-Jean : « Barjac en Uzège », Barjac, 1994.pp. 82, 84.

¹⁶ Jean Billard, [Abrégé d'histoire des routes](#), Laboratoire central des Ponts et Chaussées.

¹⁷ Charvet, Gratien (1826-1884) agent voyer à Alais, Gard ; Archéologue - Historien. – Philosophe ; correspondant de l'Académie royale du Gard et de la >Société scientifique et littéraire d'Alais.

¹⁸ Joelle Dupraz, & Fraisse, Christel : « *L'Ardèche [07]* », (Carte archéologique de la Gaule, 07) Paris, 2001, CNRS, Page 414.

Près de Vagnas nous éloigne de Barjac. Alègre ne savait pas, lors de la découverte, que la borne était dédiée à l'empereur Antonin et non pas à Hadrien. Cette identification a été faite ultérieurement.

Dans un autre document il se contredit sur le lieu en indiquant « près de Barjac » :

« Nous avons, nous mêmes, découvert une de ces colonnes près de Barjac sur la voie qui allait de Nîmes dans le pays helvien. Cette pierre a été transportée à Nîmes : elle était antérieure aux milliaires d'Antonin qui sont sur la ligne d'Uger, c'est à dire qu'elle datait d'une époque où l'empereur ne présidait pas lui même aux travaux exécutés sur cette voie de moindre importance. Une particularité digne de remarque c'est que sur le milliaire de Barjac le nombre quatre est écrit par le chiffre I suivi d'un V : tandis qu'avant le règne d'Antonin(et après aussi quelquefois) on trouve ce chiffre écrit par quatre unités, IIII. »

Il indique « *près de Barjac* » sans autre précision. Nous n'en saurons pas plus pour le moment. Il reste de nombreux documents à consulter.

Ce document provient d'un manuscrit de Léon Allègre conservé à la médiathèque de Bagnols. Il est intitulé : Manuscrit L. Allègre, Statistique du Gard, Biographie, Tome 2, Le texte est à la page 3 du paragraphe intitulé « Les milliaires ». Il s'agit d'un projet d'une encyclopédie thématique qui n'a jamais été publiée.

Lieu de conservation de la borne

L'original est exposé au Musée archéologique de Nîmes. Une excellente copie en résine obtenue par moulage est exposée dans un escalier de la Mairie de Barjac.

La municipalité de Barjac a tenté de faire revenir la borne miliaire à Barjac

La municipalité de Barjac a tenté de faire revenir cette borne miliaire dans sa commune d'origine, comme l'avait fait avant elle la commune de Rochemaure, en Ardèche.

Devant l'impossibilité d'y parvenir, un moulage a été effectué, par la Société "Mosaïques", située à Loupian, dans le Gard. Une copie en résine synthétique a été façonnée d'après un moule souple. La surface de la copie est composée d'un mélange de résine et de poudre de marbre ce qui donne une apparence réaliste avec une grande finesse de reproduction. Un choix de pigments donne un bon aspect de la pierre. Cette reproduction est stupéfiante de qualité et de précision.

Depuis septembre 2012, la copie de la borne milliaire de Barjac est exposée dans le hall de la mairie de la commune, qui est située dans l'ancien château de Barjac. On peut désormais étudier cette borne, à Barjac, à proximité du lieu de sa découverte, à deux pas des archives municipales.

Qui était Léon Alègre

Léon Alègre est un personnage hors du commun.

Il n'était pas seulement professeur de dessin. Il fut peintre, collectionneur d'antiquités, archéologue, et même historien. Il est né à Bagnols sur Cèze le 14 décembre 1813. Il était le fils d'un teinturier de la rue du Ruisseau. Après avoir étudié au collège de Bagnols, le jeune Léon se retrouva apprenti chez son père en 1830. Léon Alègre attiré, par les beaux-arts et la lecture, se mit à étudier la musique et joua du violoncelle et de la harpe.

En 1835, il monte à Paris. Il y rencontra son compatriote Joseph-Dominique Magalon qui le mit en relation avec Victor Dupuy, le professeur des enfants de Louis-Philippe. Pour répondre à un souhait de son protégé, ce professeur conseilla au jeune Léon la lecture des ouvrages de l'archéologue Arcisse de Caumont, auteur des Antiquités Monumentales qu'il professa à Caen.

Pour se perfectionner dans le domaine, Léon Alègre, prit son sac sur son dos et la route vers la Normandie. Arrivé à Caen, il se mit à dessiner des paysages et des portraits pour vivre et alla même visiter l'Angleterre.

Rentré chez lui, à Bagnols, Alègre devint un personnage en vue grâce à ses talents. Il se maria en 1837 et ouvrit une classe de dessin au collège de sa ville. On lui offrit une chaire au lycée de Montpellier qu'il refusât pour rester, dans sa ville, avec sa famille et ses élèves.

S'il était un excellent dessinateur certains indiquent qu'il était moins bon peintre. Il a laissé des dessins qu'il réalisât de certaines de ses découvertes archéologiques, ils sont simple et étonnamment précis.

Vers 1842, Léon Alègre était admis dans la Société française d'Archéologie ; il correspondait directement avec Arcisse de Caumont et lui faisait part de ses travaux. On trouve dans la correspondance de Léon Alègre, conservée à la Médiathèque de Bagnols sur Cèze, des échanges de courrier avec l'inspecteur général des Monuments historiques de l'époque, Prosper Mérimée.

Entre la réalisation du portrait de l'évêque de Viviers ou celui de l'évêque de Nancy, il collaborait à plusieurs petites feuilles régionales : L'Album du Gard, L'Hirondelle, Les petites affiches... Il voyageait aussi en Italie et dans différents endroits de France pour recopier des toiles telle une « Mère des douleurs » à Montpellier, de Philippe de Champaigne,.

En 1865, l'Académie du Gard lui demandât de la représenter à Paris, à la Sorbonne, avec pour mission de lire un mémoire qu'il avait rédigé sur le Camp de César, de Laudun où César ne campa jamais.

Il reçut la visite chez lui, dans son musée de Bagnols sur Cèze, d'Auguste Allmer, le savant épigraphiste lyonnais qui lui a envoyé, par la suite, un courrier dans le quel il glorifie le travail de d'Alègre.

Figure essentielle de la vie artistique, culturelle, scientifique, sociale et politique de Bagnols-sur-Cèze, au XIXe siècle, Léon Alègre a légué à la postérité des centaines de dessins et croquis, de nombreux carnets de notes et une correspondance considérable, ainsi qu'une bibliothèque-musée qui fut la source de la médiathèque et des deux musées actuels de la ville.

Le 27 novembre 1884, après une pénible agonie Léon Alègre décédait à Bagnols-sur-Cèze. Le 14 décembre 2013, la ville de Bagnols-sur-Cèze a célébré le bicentenaire de la naissance de Léon Alègre.

La Médiathèque de Bagnols sur Cèze conserve les archives personnelles de Léon Alègre. C'est dans ces documents que nous avons découvert les notes manuscrites concernant la borne milliaire de Barjac.

ANNEXES

Autres personnes citées

Pelet, Auguste.

Auguste **Pelet** : (1785-1865) était archéologue - Inspecteur des monuments historiques du Gard. Conservateur du musée de Nîmes. Il fut membre de l'Académie de Nîmes et de la commission des monuments antiques du département du Gard, membre de la Société royale des antiquaires de France, de celle de philotechnique et de l'Institut archéologique de Rome. Il fut un des mentors de Léon Alègre. (Voir la note de Léon Allègre trouvée dans ses archives à la Médiathèque de Bagnols-sur-Cèze).

Charvet, Gratien.

Gratien **Charvet** : (1826 – 1884) Archéologue. - Historien. – Philosophe. Membre de la Société scientifique et littéraire d'Alais. Il était agent voyer. Il est co-auteur d'un Dictionnaire languedocien-français.

Aurès, Auguste.

Louis Auguste, **Aurès** : (1806-1894) Archéologue, diplômé de l'École polytechnique (en 1824) il était Ingénieur en chef des Ponts et chaussées. Il était membre de l'Académie de Nîmes.

Bibliographie

Articles

- ***Allmer**, Auguste, « Revue Épigraphique du Midi de la France », T.1, 1878, p.46, p. 365.
- ***Pelet : *Académie du Gard** : « Procès verbaux de l'Académie du Gard », Année 1853-1854, Nîmes Imprimerie Ballivet et Fabre. Séance du 18 mars 1854, Page 140 (160/260 dans le pdf)
- ***Académie du Gard** : « Mémoires de l'Académie royale du Gard », année 1876, Nîmes, imprimerie Clavel-Ballivet, 1877. pp. 206 à 212, **Aurès**, Auguste : milliaire de Barjac.
- ***Académie de Nîmes** : « Mémoires de l'Académie royale du Gard », 1838-1878; Académie royale du Gard (Nîmes) - Milliaire de Barjac. : pp. 206 - 212.
- ***Académie de Nîmes** : « Mémoires de l'Académie de Nîmes » ; année 1879, Académie de Nîmes (Nîmes) - Notice biographique sur M. Léon Alègre par M. l'abbé Delacroix.
- ***Société scientifique & littéraire d'Alais** : « Comptes-rendus de la Société scientifique & littéraire d'Alais » ; (Alés, Gard, Typographie J. Martin); 1873 – Tome V. (N5741665_PDF_1_-1DM.pdf)

Page 81. Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes-Arécomiques par Gratien Charvet, première partie, p.104.

Page 198 : Voie de Nemausus à Albenate (Aubenas) par Ucetia (Uzes).

Page 158. Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes-Arécomiques par Gratien Charvet, deuxième partie.

- ***Rebuffat**, René , **Napoli**, Joëlle : « *Les milliaires ardéchois d'Antonin le Pieux* » ; Gallia, Année 1992, Volume 49, Numéro 49, pp. 51-79.

Ouvrages

1. **Arnaud**, Pierre (abbé) : « *Valvignères en Helvie* » ; 685 pages ; 1963. Arnaud, Pierre (1905-1971) : « *Valvignères en Helvie* » ; avec une préf. de M. O. de Beaulieu ; 685 p.-[XVI] p. de pl. : ill., couv. ill. ; 24 cm ; Privas, Impr. L. Volle, 1963. - p. 66.
2. **Arnaud**, Pierre (abbé) : "*Voies romaines en Helvie*" ; préface de Maître Louis Bouvier ; 187 pages, in-8, (25,5 x 16,5 cm), broché, dessins, 8 cartes dépliantes hors texte et 2 dans le texte, 59 dessins dans le texte, de R. Joseph, R. Pitiot, H. Saumade et R. Weiss, photographies, Imprimerie Étienne Benistant, Le Teil d'Ardèche, 1966. (Tirage limité à 1380 exemplaires). – 30 – 32.
3. ***Aurès**, Louis Auguste, (1806-1894) : « *Monographie des Bornes Milliaires du Département du Gard* » ; Nîmes, André Catélan, 1877,
4. **Charvet**, Gratien : « *Les voies romaines chez les Volkes-Arécomiques* ; 105 pages, (Extrait du "Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais") 1874, Impr. de J. Martin - pp. 82-83.
5. ***Charvet**, Gratien : « *Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes Arecomiques 1^{re} partie*, par G. Charvet », dans : « Comptes-rendus de la Société scientifique & littéraire d'Alès », 1873, Tome V, pp.81 - 115.
6. ***Charvet**, Gratien : « *Les voies vicinales gallo-romaines chez les Volkes Arecomiques 2^e partie*, par G. Charvet », dans : « Comptes-rendus de la Société scientifique & littéraire d'Alès », 1873, Tome V, pp. 158 - 226.
7. **Devic**, Claude, (1670-1734); **Vaissette**, Joseph, (1685-1756); **Roschach**, Ernest, (1837-; **Dulaurier**, Édouard, (1807-1881). : « *Histoire générale de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives par Dom Cl. Devic & Dom J. Vaissette. [Édition accompagnée de dissertations & notes nouvelles contenant le Recueil des inscriptions de la province, continuée jusqu'en 1790 par Ernest Roschach] (1872)* » Volume XV, Toulouse : Édouard Privat, 1872-1892. Tome XV, N° 1929, p.1098.
8. **Dupraz**, Joëlle & **Fraisse**, Christel : « *L'Ardèche [07]* », (Carte archéologique de la Gaule, 07) 1 vol. (496 p.) : ill. en noir et en coul., cartes, couv. ill. en coul. ; 30 cm ; Paris, 2001, CNRS, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris - ISBN 2-87754-069-3. Page 414.
9. **Dupraz**, Joëlle & **Lambert**, Pierre-Yves & **Rémy**, Bernard : "*Inscriptions latines de Narbonnaise (ILN) : Volume 6, Alba*"; 237 pages; 27,6 x 22 x 1,4 cm; Suppléments à Gallia; CNRS, 21 mars 2011. - ISBN-10: 2271071070 - ISBN-13: 978-2271071071. Page 191.
10. **Hirschfeld**, Otto : "*Inscriptiones Galliae Narbonensis Latinae / . consilio et auctoritate Academiae Litterarum Regiae Borussicae edidit Otto Hirschfeld.*"; xxvii, 38*, 976 p. : ill. ; 39 cm., 1046; p.; , Berlin, G. Reimerum, 1888. Page 663, N°5583.
11. **Lauxerois**, Roger : "*Le bas-Vivarais à l'époque romaine. Recherche sur la cité d'Alba*"; Paris, de Boccard, 1983. - pp. 56-266.

12. **Rebuffat**, René : « *Visite à la voie romaine des Helviens* [Texte imprimé] / René Rebuffat [avec la collab. de] Joëlle Napoli, Katherine H. Hewitt, Denise Rebuffat » ; 80 p. : ill., couv. ill. en coul. ; 21 cm ; Bibliogr. p. 41 ; Le Teil, Association des amis de Mélas et du patrimoine, 1994.
13. **Roux**, Paul-Jean (abbé) : "*Barzac en Uzège*", 1994, Éditeur : Conseil Municipal et comité d'expansion de Barjac.

...oooOOOooo...